

JE SUIS RESPONSABLE...

Publication approuvée par
la Conférence des Services généraux des AA

Si quelqu'un quelque part,
tend la main en quête d'aide,
je veux que celle des AA soit là...
et de cela, **JE SUIS RESPONSABLE**

Le groupe des AA

... là où tout
commence

Déclaration d'Unité

Parce que nous sommes responsables
de l'avenir des AA, nous devons :
placer notre bien-être commun en premier lieu
et préserver l'unité de l'association des AA,
car de cette unité dépendant nos vies
et celles des membres à venir.



Publication approuvée par
la Conférence des Services généraux des AA

FP-16

Fonctionnement et
formation d'un groupe

• *LES ALCOOLIKES ANONYMES* ^{md} sont une association d'hommes et de femmes qui partagent entre eux leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres alcooliques à se rétablir.

• Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour devenir membre des AA. Les AA ne demandent ni cotisation ni droit d'entrée ; nous nous finançons par nos propres contributions.

• Les AA ne sont associés à aucune secte, confession religieuse ou politique, à aucun organisme ou établissement ; ils ne désirent s'engager dans aucune controverse ; ils n'endossent et ne contestent aucune cause.

• Notre but premier est de demeurer abstinents et d'aider d'autres alcooliques à le devenir.

*Copyright© by The AA Grapevine, Inc.
Traduit et reproduit avec autorisation.*

Titre américain
The AA Group

Copyright© 1965 ; 1990
Révision complète en 1990

Conformément aux résolutions de
la Conférence des Services généraux de 1995

Alcoholics Anonymous World Services, Inc.
475 Riverside Drive
New York, NY 10115

Adresse postale: Box 459, Grand Central Station
New York, NY 10163, USA

www.aa.org

Le groupe des AA

Table des matières

<i>Le seul but des AA</i>	7
<i>L'importance de l'anonymat</i>	9
<i>Introduction</i>	11
<i>Comment utiliser cette brochure</i>	13

Le groupe... là où commence la structure de service des AA

Qu'est-ce qu'un groupe des AA ?	15
Comment devenir membre d'un groupe des AA	16
La différence entre une réunion « ouverte » et une réunion « fermée »	16
Le genre de réunions que tiennent les groupes	16
Le groupe d'attache	18
Suggestions pour la tenue d'une réunion	19
La Septième Tradition : l'autonomie financière	19
Café, thé et fraternité	20

Le fonctionnement d'un groupe des AA

Comment fonder un groupe des AA	21
Comment nommer un groupe des AA	21
Le rôle des membres d'un groupe des AA	22
Quels sont nos serviteurs de confiance nos responsables de groupe ?	23
La structure de service à l'intérieur du groupe des AA	24
Le président	24
Le secrétaire	25
Le trésorier	25
Le représentant auprès des Services généraux (RSG)	27
Le représentant auprès de l'intergroupe (bureau de services)	27
Le responsable du Grapevine	28
Le responsable des publications	28
La raison d'être d'un comité de direction	29
Comment rejoindre et aider les nouveaux	29

Les rapports du groupe avec d'autres représentants de la communauté

Les services rendus aux AA par les responsables de comités	31
Le responsable du comité des centres de détention	31
Le responsable du comité des centres de traitement	32

Le responsable du comité de l'information publique	32
Le responsable du comité de la collaboration avec les milieux professionnels	33

Les principes au-dessus des personnalités

Le principe de la rotation	34
Une conscience de groupe éclairée	35
L'inventaire de groupe	35
Les réunions d'affaires	36
Et tous ces problèmes de groupe...	37

Le lien du groupe des AA avec l'ensemble du mouvement

Le Bureau des Services généraux (BSG)	39
La place du groupe dans la structure de l'association	39
Que fait-on au BSG ?	40
Qui dirige le BSG ?	40
Comment prend-on les « décisions » qui touchent l'ensemble du mouvement des AA ?	41
Comment finance-t-on les Services mondiaux ?	41
Les services assurés par votre dollar AA	42
Comment les groupes des AA peuvent-ils aider le BSG ?	42
Qu'est-ce que votre BSG peut faire pour vous ?	43
Qu'est-ce qu'un intergroupe (ou un bureau de services) ? Comment fonctionne-t-il ?	44
Quelle est l'utilité d'un intergroupe ou d'un bureau de services ?	45

Ce que ne font pas les AA

La position des AA dans le domaine de l'alcoolisme

« La collaboration sans affiliation »	49
Les AA et les autres organismes	49

Questions et réponses supplémentaires au sujet des AA

Les Douze Étapes des Alcooliques anonymes

Les Douze Traditions des Alcooliques anonymes

Les Douze Traditions — version intégrale

Les Douze Concepts des services mondiaux — version intégrale

Le seul but des AA

La Cinquième Tradition : *Chaque groupe n'a qu'un objectif primordial, transmettre son message à l'alcoolique qui souffre encore.*

« Certains prédisent que le mouvement des AA pourrait devenir le fer de lance d'un renouveau spirituel dans le monde entier. Nos amis qui s'expriment ainsi sont à la fois généreux et sincères. Mais nous, membres des AA, devons nous dire qu'un tel hommage et une telle prophétie pourraient bien avoir l'effet d'une boisson enivrante pour la plupart d'entre nous, c'est-à-dire si nous venions à croire qu'il s'agit là du véritable objectif des AA, et si nous commençons à nous comporter en conséquence.

« Par conséquent, notre association restera prudemment attachée à son seul but : transmettre le message à l'alcoolique qui souffre encore. Sachons résister à l'orgueilleuse présomption de penser que, puisque Dieu nous a permis de réussir dans un domaine, nous sommes destinés à sauver le monde. »

Bill W., un fondateur des AA, 1955

L'importance de l'anonymat

La Douzième Tradition : L'anonymat est la base spirituelle de toutes nos traditions et nous rappelle sans cesse de placer les principes au-dessus des personnalités.

Quel est le but de l'anonymat chez les AA ? Pourquoi dit-on souvent que l'anonymat constitue la meilleure garantie du Mouvement pour assurer le maintien de son existence et de sa croissance ?

À l'échelle de la presse, de la radio et du cinéma, l'anonymat met l'accent sur l'égalité entre tous les membres des AA. Il met un frein à notre ego trop facilement enflé, à notre conviction erronée que violer son anonymat puisse aider quelqu'un, à notre soif de prestige et de pouvoir. Plus important encore, la Tradition de l'anonymat nous rappelle que c'est le message des AA qui compte, pas le messager.

Au plan individuel, l'anonymat protège la vie privée de tous les membres, une garantie qui s'avère souvent très importante pour les nouveaux qui pourraient hésiter à demander l'aide des AA s'ils avaient des raisons de croire que leur alcoolisme pourrait être révélé au public.

En théorie, le principe de l'anonymat semble clair mais en pratique, il n'est pas toujours facile à appliquer. Voici donc quelques suggestions d'ordre général tirées de l'expérience des groupes AA qui pourraient être utiles.

Le maintien de l'anonymat en public

Quand on nous présente à la radio, à la télévision ou au cinéma à titre de membres des AA, nous nous abstenons de montrer notre visage ou de révéler notre nom de famille. Dans des articles de journaux ou de revues, nous sommes identifiés par notre prénom et l'initiale de notre nom de famille seulement.

Nous nous présentons par nos seuls prénom et initiale de nom de famille lorsque nous prenons la parole à titre de membres AA dans des

réunions à l'extérieur des AA (voir la brochure *Causeries à l'extérieur des AA*).

« AA » n'apparaît pas sur les enveloppes qui vont à la poste, même s'il s'agit de correspondance avec des entités AA. Nous omettons les noms de famille et les titres de tous les membres des AA dans les écrits sur notre association destinés à être affichés sur nos babillards ou imprimés dans nos programmes.

Le sens de l'anonymat au niveau du groupe

Nous pouvons utiliser les noms de famille à l'intérieur de notre groupe tout en respectant le droit des autres membres de rester anonymes, s'ils le désirent et comme ils le désirent. Certains groupes tiennent une liste des noms et numéros de téléphone de leurs membres qui le souhaitent, mais seuls les membres du groupe pourront la consulter.

Nous ne répétons aucun des détails personnels révélés dans des réunions des AA. Le mot « anonyme » qui fait partie de notre nom est le gage que notre vie privée sera respectée. D'ailleurs, la seule véritable histoire de rétablissement qu'un membre puisse raconter, c'est la sienne.

Dans nos relations personnelles avec des non-alcooliques ou avec des personnes qui pourraient avoir un problème d'alcool, nous devons nous sentir libres de dire que nous sommes des alcooliques en rétablissement (tout en évitant de révéler le nom d'autres membres des AA), mais on recommande la discrétion. Notre franchise, dans ces cas-là, pourrait permettre de transmettre le message.

Nous nous abstenons de filmer en vidéo toute conférence ou réunion spéciale des AA qui pourrait être vue en public. Et conformément à la recommandation de la Conférence des Services généraux de 1980, il est préférable, pour les membres des AA qui parlent à titre de membres, de le faire en personne, vu la tentation, avec la caméra vidéo, de mettre les personnalités au-dessus des principes et de favoriser ainsi le vedettariat chez les Alcooliques anonymes.

Pour en savoir davantage au sujet de cette tradition importante, consulter la brochure des AA intitulée *Le sens de l'anonymat*.

Introduction

Ainsi qu'il est dit dans le Premier Concept :

La responsabilité finale et l'autorité suprême des services mondiaux des Alcooliques anonymes devraient toujours relever de la conscience collective de notre association tout entière.

Le groupe des AA – la voix finale du Mouvement

L'association des Alcooliques anonymes a été qualifiée d'organisation à l'envers, à cause de ce principe qui veut que la « responsabilité finale et l'autorité suprême de nos services mondiaux appartiennent aux groupes — plutôt qu'aux administrateurs, au Conseil ou au Bureau des Services généraux à New York. » (*Les Douze Concepts de Service mondial illustrés*).

Toute la structure de l'association des AA repose sur la participation et la conscience de chacun des groupes ; la manière dont ces groupes mènent leurs affaires se répercute sur l'ensemble du mouvement des AA. Ainsi, nous devons toujours garder à l'esprit que nous sommes tous responsables de notre propre abstinence et, en tant que groupe, de la transmission du message des AA à l'alcoolique qui souffre et qui nous tend la main en quête d'aide.

Il n'y a chez les AA aucune autorité centrale, l'organisation y est réduite à l'essentiel et une poignée de Traditions nous tiennent lieu de règlements. Bill W., un des fondateurs, faisait remarquer, en 1960, que « nous obéissons volontiers [aux Douze Traditions] parce qu'il en va de notre intérêt et parce que nous le voulons. Le secret de leur force réside peut-être dans le fait qu'elles sont source de vie, qu'elles surgissent de l'expérience vécue et qu'elles sont enracinées dans l'amour. »

Le mouvement des AA est façonné par la voix collective de tous ses groupes et de ceux et celles qui les représentent à la Conférence des Services généraux, où l'on vise à obtenir l'unanimité sur les sujets d'importance primordiale pour le Mouvement. Chaque groupe fonctionne de façon autonome, sauf sur les sujets qui touchent d'autres groupes ou le Mouvement dans son ensemble.

Le travail de base dans un groupe des AA est effectué par des alcooliques qui tentent de se rétablir avec l'aide du Mouvement, chacun d'entre nous ayant le droit de faire son travail AA de la manière qu'il juge la meilleure, tout en se conformant à l'esprit des Traditions. Nous fonctionnons donc de manière démocratique, tous les projets de groupe étant approuvés par la majorité. Aucun individu n'est mandaté pour agir au nom du groupe ou d'Alcooliques anonymes dans son ensemble.

Chaque groupe est aussi unique qu'une empreinte digitale et les manières de transmettre le message de l'abstinence varient, non seulement d'un groupe à l'autre, mais aussi d'une région à l'autre. Étant autonome, chaque groupe établit son propre parcours. Plus les membres sont renseignés, plus le groupe gagne en force et en cohésion et, par conséquent, il y a plus de chances, lorsqu'un nouveau ou une nouvelle tend la main, que celle des AA soit toujours là pour l'aider.

La plupart des alcooliques ne peuvent se rétablir sans le soutien d'un groupe. Comme le disait Bill, « le membre prend conscience qu'il n'est qu'une toute petite partie dans un grand tout... Il apprend qu'il lui faut tempérer l'élan de ses ambitions et de ses aspirations lorsqu'elles risquent de nuire au groupe. Il devient évident que si le groupe ne peut survivre, l'individu ne le pourra pas davantage. »

Comment utiliser cette brochure

Cette brochure est conçue comme un outil d'information pratique et un guide suggéré à l'intention du groupe des AA, et non comme une directive. Elle constitue un complément au Manuel du service chez les AA, au *Manuel de groupe des AA* et autres publications qui traitent plus en profondeur de questions précises qui touchent les groupes (voir la liste à la fin de cette brochure).

Conçue de manière à en faciliter la consultation, la brochure aborde quatre grands thèmes : 1) ce qu'est un groupe des AA ; 2) son fonctionnement ; 3) ses rapports avec le reste de la collectivité ; 4) sa place dans la structure du mouvement des AA.

La table des matières comprend une liste, aussi détaillée que l'espace le permettait, des thèmes liés au groupe et traités dans cette brochure. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Bureau des Services généraux des AA, qui est prêt à rendre service dans toute la mesure de ses moyens.

Le groupe... là où commence la structure de service des AA

Qu'est-ce qu'un groupe des AA ?

La version originale de la Troisième Tradition l'établit clairement : « Nous devons admettre dans nos rangs tous ceux qui souffrent d'alcoolisme. Dès lors, nous ne pouvons exclure quiconque désire se rétablir. L'adhésion aux AA n'est conditionnelle à aucune contribution monétaire ou conformité à quelque règle que ce soit. Dès que deux ou trois alcooliques se rassemblent en vue de demeurer abstinents, ils peuvent se considérer comme un groupe des AA, pourvu qu'ils ne se reconnaissent alors aucune affiliation avec des organismes extérieurs. »

D'autres précisions sur un groupe des AA sont données dans la Sixième Garantie du Douzième Concept :

- ¹ « Pas de punition infligée pour non-conformité aux principes AA ;
- ¹ ni cotisation, ni droit d'entrée, mais contributions volontaires ;
- ¹ pas d'expulsion, mais adhésion libre ;
- ¹ autonomie de chaque groupe dans ses propres affaires, on demande simplement de s'abstenir de poser des gestes qui pourraient nuire au mouvement des AA dans son ensemble ; et finalement
- ¹ possibilité pour tout groupe d'alcooliques réunis pour leur sobriété de s'appeler groupe des AA, à la condition que comme groupe des AA, ils n'aient aucun autre but ou affiliation ».

Il y a des membres qui se réunissent comme groupes des AA « spécialisés » – pour hommes, femmes, jeunes, médecins, gais et autres. Si tous les membres sont alcooliques, s'ils accueillent tous les alcooliques qui demandent de l'aide, sans égard à la profession, au sexe ou autre, et si le groupe répond à toutes les autres définitions d'un groupe des AA, il peut être considéré comme un groupe des AA.

On incite les groupes des AA à s'enregistrer auprès du BSG, de même qu'à leur région, district, intergroupe ou bureau de services.

Comment devenir membre d'un groupe des AA ?

« Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour être membre des AA. » (Troisième Tradition) Il n'est donc pas nécessaire de faire une demande officielle pour devenir membre. Tout comme il suffit de dire que nous sommes membres des AA pour en faire partie, il n'y a qu'à se déclarer membre d'un groupe pour l'être – et continuer à le fréquenter.

La différence entre une réunion « ouverte » et une réunion « fermée »

Toute réunion d'un groupe des AA, comme le dit notre « Preamble », doit permettre aux membres des AA de partager « entre eux leur expérience, leur force et leur espoir, dans le but de résoudre leur problème commun et d'en aider d'autres à se rétablir de l'alcoolisme ». Pour atteindre ce but, certains groupes tiennent à la fois des réunions ouvertes et des réunions fermées.

Les *réunions fermées* sont réservées aux seuls membres des AA, ou aux personnes ayant un problème d'alcool et « le désir d'arrêter de boire ».

Les *réunions ouvertes* sont accessibles à toute personne qui s'intéresse au programme de rétablissement de l'alcoolisme des Alcooliques anonymes.

Dans les deux cas, l'animateur peut demander aux participants de limiter leurs propos à l'alcoolisme et au rétablissement.

Qu'elles soient ouvertes ou fermées, les réunions de groupes des AA sont animées par des membres des AA qui déterminent le format de leurs réunions.

Le genre de réunions que tiennent les groupes des AA

« Chaque groupe devrait être autonome, dit notre Quatrième Tradition, sauf sur les points qui touchent d'autres groupes ou l'ensemble du Mouvement. » Par conséquent, il ne faut pas se surprendre si les réunions que tiennent nos milliers de groupes ont toutes un caractère distinct.

Les styles de réunion des AA les plus répandus sont les suivants :

1. *Discussion*. Qu'elle soit ouverte ou fermée, le membre des AA qui anime la réunion commence de la manière habituelle, puis propose un sujet de discussion.

Beaucoup de réunions avec discussion puisent leur inspiration dans notre *Gros Livre*, dans *Les Douze Étapes et les Douze Traditions*, dans *Réflexions de Bill* et le *AA Grapevine*. Voici quelques suggestions : la différence entre l'aveu et l'acceptation, la liberté par l'abstinence, les principes par rapport aux personnalités, la peur (ou les peurs indéfinissables), la capitulation, la gratitude, la colère, la bonne volonté, l'honnêteté, l'attitude envers autrui, le ressentiment, la réparation de ses torts, l'humilité, et la tolérance.

2. *Conférencier*. On choisit à l'avance un ou plusieurs membres pour « partager », selon la description du Gros Livre, et dire ce qu'ils étaient avant, ce qui leur est arrivé et ce qu'ils sont maintenant.

Selon les orientations adoptées par leur conscience de groupe, certains groupes préfèrent que les membres qui prennent la parole aient une période minimale d'abstinence continue. Les réunions avec conférencier sont souvent des réunions « ouvertes ».

3. *Débutants*. Habituellement animées par un membre abstiné depuis quelque temps, ces réunions prennent souvent la forme de séances de questions et réponses destinées à aider les nouveaux. (*Suggestions pour l'animation de réunions de débutants* est disponible auprès du BSG.)

4. *Étapes, Traditions ou Gros Livre*. Les Douze Étapes étant à la base du rétablissement personnel chez les AA, beaucoup de groupes consacrent une ou plusieurs réunions par semaine à l'étude de chacune des Étapes, à tour de rôle ; certains groupes discutent de deux ou trois Étapes à la fois. On peut aussi appliquer cette formule à l'étude du Gros Livre ou des Douze Traditions. Des groupes ont pris l'habitude de lire des passages appropriés du Gros Livre ou des *Douze Étapes et Douze Traditions* au début de la réunion.

En plus des réunions décrites plus haut, les groupes tiennent aussi les types de réunions suivants :

Affaires. Certains groupes prévoient à différents moments de l'année des séances spéciales, distinctes des réunions ordinaires, afin que les responsables du groupe fassent un rapport et discutent des affaires du groupe pour dégager une orientation commune. On élit habituellement les responsables du groupe à ces réunions. (Voir la section sur Les réunions d'affaires.)

Inventaire de groupe. Ces réunions permettent aux membres de chercher à voir ensemble jusqu'à quel point leur groupe a atteint son objectif premier. (Voir la section sur L'inventaire de groupe.)

Service. Il s'agit de réunions d'information générale sur le service ; elles peuvent constituer un forum pour le rapport du délégué ou autres communications.

Grapevine. Ce sont des réunions où on peut discuter de sujets puisés dans le AA Grapevine.

Le groupe d'attache

« Traditionnellement, la plupart des membres des AA, au fil des ans, ont trouvé qu'il était important d'appartenir à un groupe, leur 'groupe d'attache'. C'est dans ce groupe qu'ils prennent des responsabilités et tentent d'entretenir des amitiés. Et bien que tous les membres des AA soient habituellement les bienvenus dans tous les groupes et soient à l'aise dans toutes ces réunions, le concept du 'groupe d'attache' demeure toujours le lien le plus fort entre le membre des AA et l'Association. (Extrait du *Manuel du service*)

L'appartenance à un groupe d'attache permet de voter sur des problèmes susceptibles d'affecter le groupe ou même AA dans son ensemble, une procédure à la base même de la structure de service des AA. *Comme pour toutes les questions qui concernent la conscience collective des groupes des AA, chaque membre peut voter ; le groupe d'attache constitue le lieu idéal pour leur permettre de s'exprimer.*

Depuis toujours, l'essence même de la force des AA réside dans le groupe d'attache, lequel devient, pour beaucoup de membres, une famille élargie. Autrefois isolées par la boisson, ces personnes trouvent dans le groupe d'attache un réseau d'aide solide et constant, des amis et très souvent un parrain ou une marraine. Elles apprennent aussi, à travers le fonctionnement du groupe, à « placer les principes au-dessus des personnalités » pour mieux transmettre le message des AA.

Voici ce que dit une membre, en parlant de son groupe : « Une partie de mon engagement, c'est de me présenter aux réunions de mon groupe d'attache, d'accueillir les nouveaux à l'entrée et d'être là, non seulement pour eux mais pour mon propre avantage. Ce sont les membres de mon groupe qui me connaissent, m'écoutent et

me remettent sur la bonne voie quand je m'égare en chemin. Ils me donnent leur expérience, leur force et leur amour AA, ce qui me permet de transmettre le message à l'alcoolique qui souffre encore. »

Suggestions pour la tenue d'une réunion

Il n'y a pas de formule ou de recette idéale pour une réunion, mais certaines fonctionnent mieux que d'autres.

L'animateur lit d'abord le « Préambule AA » et fait quelques remarques. Certains demandent un moment de silence et récitent la Prière de la Sérénité. D'autres font lire un passage du livre *Les Alcooliques anonymes* – souvent un extrait du Chapitre 5 (« Notre méthode ») ou du Chapitre 3 (« Autres données sur l'alcoolisme »). Dans beaucoup de réunions, on lit à haute voix un chapitre ou une partie de chapitre du livre *Les Douze Étapes et les Douze Traditions*. Les lectures, effectuées à tour de rôle par différents membres des AA, aident en particulier les nouveaux à sentir qu'ils font partie du groupe.

L'animateur peut insister sur l'importance de préserver l'anonymat des membres des AA en dehors du lieu de réunion, et demander aux personnes présentes de « laisser derrière eux toute confiance entendue lors de la réunion ». (Des petites cartes format portefeuille sur le sujet et une brochure intitulée *Le sens de l'anonymat* sont disponibles au BSG.)

Beaucoup de réunions se terminent par la récitation du Notre-Père ou de la prière de la Sérénité.

La Septième Tradition : l'autonomie financière

Il n'y a ni cotisation ni droit d'entrée à payer pour être membre des AA, mais cela n'empêche pas qu'il y ait des dépenses. Conformément à la Septième Tradition, le groupe peut faire « une collecte » lors de la réunion pour défrayer des coûts tels le loyer, les rafraîchissements, les publications des AA approuvées par la Conférence et les listes de réunions, et pour contribuer financièrement aux services fournis par l'intergroupe (ou le bureau de services) local, le district et la région, ainsi que par le Bureau des Services généraux des AA, qui fournit des services à l'échelle mondiale. Les membres des AA sont libres de donner ce qu'ils veulent, jusqu'à un maximum de 2 000 \$ par personne dans une année.

Café, thé et fraternité

Beaucoup de membres des AA rapportent que leur cercle d'amis s'est considérablement élargi dans le Mouvement à la suite de conversations autour d'un café, avant et après les réunions.

La plupart des groupes font confiance à leurs membres pour préparer chaque réunion, servir les rafraîchissements et tout ranger après la réunion. On entend souvent des membres des AA dire qu'ils ont commencé à sentir qu'ils faisaient partie du Mouvement après avoir fait le café, aidé à placer les chaises, et suivi la « thérapie du ménage ». Certains nouveaux trouvent dans ces activités des moyens de vaincre leur timidité et de faciliter les contacts et les conversations avec les autres membres.

Le fonctionnement d'un groupe des AA

La Quatrième Tradition : *Chaque groupe devrait être autonome, sauf sur les points qui touchent d'autres groupes ou l'ensemble du Mouvement.*

Comment fonder un groupe des AA

Vous songez à fonder un nouveau groupe. Les raisons ne manquent pas mais la méthode reste essentiellement la même.

Pour fonder un groupe des AA, il suffit de la volonté de deux ou trois alcooliques, de la collaboration d'autres membres, d'un lieu de réunion, d'une cafetière, d'un assortiment de publications des AA et de listes de réunions, en plus d'accessoires complémentaires.

Une fois le groupe bien parti, il est utile d'en faire part aux groupes environnants, à l'intergroupe (ou bureau de services) s'il y a lieu, au district et à la région, et au Bureau des Services généraux. On trouvera beaucoup de soutien auprès de ces diverses instances.

Écrivez au BSG pour demander une « Fiche de renseignements d'un nouveau groupe des AA », remplissez-la et renvoyez-la afin que votre nouveau groupe soit inscrit. Chaque nouveau groupe inscrit au BSG reçoit gratuitement un manuel de groupe et un petit assortiment de publications. (C'est l'un des nombreux services rendus possibles par le soutien régulier des autres groupes et membres des AA.)

Comment nommer un groupe des AA

Peu importe le prestige de l'activité ou de l'établissement, l'expérience nous a appris à agir prudemment pour éviter d'être associé ou identifié à toute cause ou entreprise extérieure à AA.

La Sixième Tradition : *Un groupe des AA ne devrait jamais endosser ou financer d'autres organismes, qu'ils soient apparentés ou étrangers aux AA, ni leur prêter le nom des AA, de peur que les*

soucis d'argent, de propriété ou de prestige ne nous distraient de notre objectif premier.

Toute apparence de lien avec quelqu'organisme, club, institution politique ou religieuse que ce soit doit être évitée.

Par conséquent, un groupe des AA qui se réunit, soit dans un centre de détention, un centre de traitement ou une église, devrait éviter de prendre le nom de l'établissement et adopter un nom très différent. Tout ceci pour se démarquer clairement de l'hôpital, de l'église, de la prison, du centre de traitement ou autre, et indiquer que l'on ne fait que louer ou réserver un local pour se réunir.

La voix de notre conscience de groupe, exprimée par la Conférence des Services généraux, a recommandé que les « groupes familiaux », les groupes de « double dépendance » et les groupes « alcool et médicaments » ne soient pas inscrits dans nos listes de réunions. L'emploi du mot « famille » pourrait créer une confusion avec les Groupes familiaux d'Al-Anon, une association entièrement indépendante des AA.

Le but premier de tout groupe des AA est de transmettre le message des AA aux alcooliques. L'expérience de l'alcool est propre à tous les membres des AA. Il serait faux de prétendre ou de laisser croire que AA peut résoudre d'autres problèmes ou connaît une méthode pour vaincre la dépendance à la drogue.

La Conférence a aussi recommandé de ne pas donner à un groupe des AA le nom d'une personne, vivante ou décédée, membre ou pas. Voilà une façon de mettre « les principes au-dessus des personnalités ».

Le rôle des membres d'un groupe des AA

« Je suis responsable... si quelqu'un quelque part, tend la main en quête d'aide, je veux que celle des AA soit là... et de cela, je suis responsable. » Autrement dit, quand un nouveau entre dans notre salle de réunion, nous voulons qu'AA soit là pour lui ou pour elle, comme il a été là pour nous, et cela, nous pouvons le faire constamment, à la condition d'agir en groupe.

Mais, pour assurer le bon fonctionnement d'un groupe, toutes sortes de tâches doivent être accomplies. Grâce aux efforts combinés et au dévouement constant des membres du groupe, on peut atteindre les objectifs suivants :

- 1 Offrir et entretenir un lieu de rencontre.

- 1 Préparer le programme des réunions.

- 1 Recueillir les contributions, les répartir et les dépenser judicieusement.

- 1 Avoir à sa disposition des publications approuvées par la Conférence.

- 1 Avoir sous la main la documentation publiée par AA Grapevine et des listes des réunions des groupes de la localité.

- 1 Offrir, autant que possible, des rafraîchissements.

- 1 Signaler la présence des AA aux alcooliques de la région et la façon de nous rejoindre.

- 1 Répondre aux appels d'aide.

- 1 Parler ouvertement des problèmes du groupe et les résoudre.

- 1 Entretenir des liens constants avec le reste du Mouvement – à l'échelle locale, par le biais de l'intergroupe (ou du bureau de services), du district et du comité régional des Services généraux, à l'échelle nationale et internationale, par le biais du Bureau des Services généraux à New York.

Quels sont nos serviteurs de confiance (nos responsables de groupe) ?

Les groupes ont besoin de gens pour assumer les fonctions liées au groupe. La plupart d'entre nous s'entendent pour dire que le Mouvement ne devrait jamais avoir de « structure formelle ». Toutefois, sans porter atteinte à notre engagement de préserver le caractère spirituel et démocratique de notre association, nous pouvons « constituer des conseils et des comités de service directement responsables envers ceux qu'ils servent » (la Neuvième Tradition). Dans les groupes des AA, ces serviteurs de confiance sont des « responsables » ; ils sont nommés généralement par le groupe pour des mandats limités. Comme le rappelle la Deuxième Tradition, « nos chefs ne sont que des serviteurs de confiance, ils ne gouvernent pas ».

Chaque groupe détermine la durée d'abstinence minimale d'un membre pour être élu à un poste ou remplir une tâche au sein du groupe. Règle générale, une période allant de six mois à un an d'abstinence continue, ou plus, peut constituer une norme raisonnable.

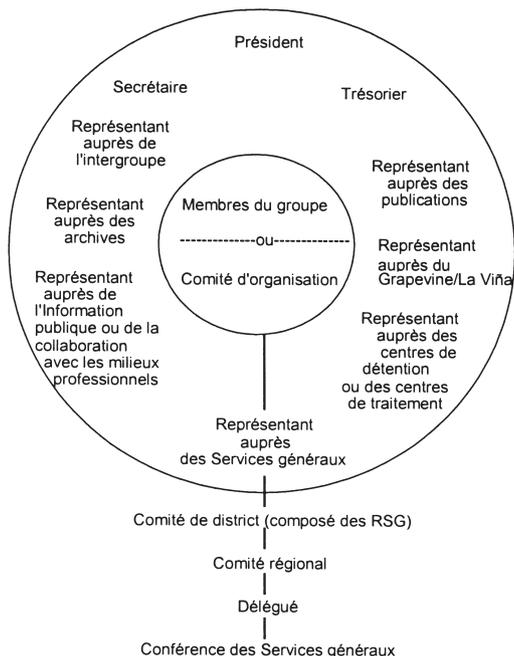
Ces tâches ont des titres. Mais les titres, chez les AA, ne confèrent pas d'honneur ou de pouvoir. Ils décrivent les services offerts et les responsabilités assumées. Avec le temps, la plupart des groupes ont constaté qu'il ne fallait pas confier de tâches à des membres uniquement pour les aider à rester abstinentes, car cette

méthode ne fonctionne pas. Nous devons plutôt nous souvenir que le bien-être du groupe vient en premier lieu quand il s'agit de choisir nos serveurs de confiance. Au moment d'élire nos serveurs, la lecture des Première et Deuxième Traditions peut s'avérer utile.

Les divers groupes peuvent s'assurer de bien des façons que les services nécessaires sont rendus avec le minimum d'organisation (voir plus loin le tableau sur les suggestions de responsables de groupe).

Voici les fonctions déterminées par de nombreux groupes dans le but de servir leurs propres groupes et l'ensemble de la communauté.

LA STRUCTURE DE SERVICE DANS LE GROUPE DES AA



Le président : Le président de groupe sert pour une période déterminée (en général de six mois à un an). L'expérience démontre qu'il est préférable qu'il soit abstiné depuis un certain temps (au moins un an) et qu'il ait d'abord déteu d'autres responsabilités dans le groupe.

Le président coordonne les activités avec les autres responsables de groupe et avec les membres responsables des publications, de l'accueil, du café, de la préparation de chaque

réunion à l'intérieur du groupe et autres fonctions essentielles.

Plus le président de groupe – et autres responsables – sont renseignés sur le mouvement des AA dans son ensemble, mieux ils font leur travail. La Première Tradition fermement ancrée dans leur esprit, ils encouragent les membres à apprendre à connaître toutes les Traditions, afin que leur groupe des AA soit en santé.

Le secrétaire : Comme le président, le secrétaire doit bien servir le groupe sur toute la ligne. Dans les groupes sans président, le secrétaire peut accomplir des tâches relevant du président. Chaque groupe a ses propres façons de fonctionner, mais à moins que d'autres serveurs ou comités ne soient concernés, le secrétaire devrait normalement :

- Diffuser (par courrier, s'il y a lieu) de l'information sur les activités et les événements importants du Mouvement.
- Dresser et tenir à jour une liste strictement confidentielle des noms, adresses et numéros de téléphone des membres du groupe (moyennant l'approbation de chaque membre), et savoir quels membres sont disponibles pour les appels de « Douzième Étape ».
- Tenir une liste des anniversaires des membres si le groupe le souhaite.
- Afficher sur un babillard les annonces et divers bulletins des AA.
- S'assurer que le Bureau des Services généraux et l'intergroupe (ou le bureau de services) local soient informés par écrit de tout changement d'adresse, de lieu de réunion ou de responsables de groupe.
- Prendre les appels de Douzième Étape et confier cette tâche à des membres (à moins qu'il y ait un responsable de groupe pour cette fonction).
- Faire part aux membres du groupe du courrier provenant d'autres groupes ou de l'intergroupe (ou du bureau de services), à moins que cette tâche ne soit la responsabilité du représentant auprès de l'intergroupe.

La Septième Tradition : Tous les groupes devraient subvenir entièrement à leurs besoins et refuser les contributions de l'extérieur.

Le trésorier : Les groupes des AA s'autofinancent grâce aux contributions volontaires de leurs membres. Il suffit habituellement de passer le panier lors des réunions pour subvenir aux besoins financiers du groupe et pour qu'il en reste assez pour qu'il puisse faire sa part pour

soutenir l'intergroupe (ou le bureau de services) local, les services généraux du district et de la région, ainsi que le Bureau des Services généraux.

Personne n'est tenu de donner mais la plupart le font. Ceux et celles qui peuvent contribuer davantage acceptent habituellement de fournir un peu plus afin de compenser le manque à gagner attribuable aux personnes moins fortunées. Les fonds du groupe sont généralement affectés aux services suivants :

- loyer
- publications des AA
- listes de réunions locales, qu'on se procure normalement à l'intergroupe le plus près (bureau de services), au comité de service du district ou de la région
- café et rafraîchissements
- soutien financier à toutes les instances de service des AA, habituellement sur une base mensuelle ou trimestrielle

Le trésorier tient en général des dossiers ordonnés (un grand livre comptable peut être utile) et renseigne son groupe sur l'état des revenus et dépenses. Il peut faire rapport au groupe périodiquement et afficher des bilans financiers trimestriels. On évite des problèmes en conservant les avoirs du groupe dans un compte bancaire distinct et en exigeant deux signatures pour tirer des chèques.

L'expérience des AA montre clairement qu'il n'est pas bon d'accumuler de grosses sommes au-delà des besoins courants et d'une réserve prudente, dont le montant est établi par la conscience de groupe. Un groupe peut également s'attirer des problèmes s'il accepte des dons très considérables (en argent, en biens ou en services) de la part d'un membre.

La brochure approuvée par la Conférence, *L'autonomie financière : alliance de l'argent et de la spiritualité* contient des suggestions sur la façon dont les groupes peuvent supporter les services AA.

De plus, le BSG, la région, et parfois les comités de district et votre intergroupe local, peuvent accepter les contributions individuelles de membres des AA ne dépassant pas 2 000 \$ par année. Les legs ou contributions à la mémoire de membres décédés n'excédant pas 2 000 \$ peuvent être acceptés, mais une fois seulement, et uniquement de la part de membres des AA.

Certains membres marquent leur anniversaire AA par l'envoi d'un « don » de reconnaissance (habituellement un dollar par année d'abstinence) au Bureau des Services généraux pour maintenir les services mondiaux. Pour plus de renseignements, veuillez consulter votre RSG ou écrire au BSG.

Le représentant auprès des Services généraux (RSG) : Par l'intermédiaire du comité de district et du comité régional, le RSG sert de lien entre son groupe et la Conférence des Services généraux, laquelle permet aux groupes des États-Unis et du Canada de partager leurs expériences respectives et de faire entendre la conscience collective des AA. Parfois appelés « le gardien des Traditions », le RSG se familiarise avec le troisième legs des AA, c'est-à-dire la responsabilité spirituelle de servir librement. Élu généralement pour un mandat de deux ans, le RSG assume les responsabilités suivantes :

- Représenter le groupe aux réunions des services généraux du district et de la région.
- Renseigner les membres du groupe sur les activités des services généraux dans sa région immédiate.
- Recevoir et faire part à son groupe de toute correspondance provenant du Bureau des Services généraux, incluant le bulletin *Box 4-5-9*, principal outil de communication du BSG à l'intérieur de l'association.

Le RSG peut également aider son groupe à résoudre une foule de problèmes, surtout ceux qui sont liés aux Traditions. Au service de son groupe, il peut tirer profit de tous les services offerts par le BSG (voir p. 40 et p. 43.)

On élit un adjoint en même temps que le RSG, au cas où le représentant ne pourrait pas assister à toutes les réunions du district ou de la région. On devrait inciter les adjoints à partager les responsabilités des RSG à l'échelon du groupe, du district et de la région. (Pour en savoir davantage, consulter *Le manuel du service chez les AA*, pages S28 à S30.)

Le représentant auprès de l'intergroupe (bureau de services) : Dans les nombreux endroits où un intergroupe (ou un bureau de services) a été créé, chaque groupe élit habituellement un représentant auprès de l'intergroupe, qui participe à des réunions d'affaires en compagnie d'autres représentants à différentes reprises pendant l'année, afin de partager l'expérience de son groupe sur la transmission du message des AA. Le représentant auprès de l'intergroupe tente de bien ren-

seigner son groupe sur les activités de l'intergroupe local.

Le responsable du Grapevine/La Viña (GvR/RLV) : Le travail du GvR consiste à faire connaître la revue internationale de l'association, AA Grapevine, auprès des membres, et à leur faire prendre connaissance des encouragements à l'abstinence prodigués dans des articles écrits par des membres des AA, à partir de leur propre expérience de rétablissement. Parfois appelée « une réunion par écrit », cette revue offre également un calendrier des événements spéciaux des AA.

Le GvR participe aux activités du comité régional de la revue, s'il y en a un. Il annonce à son groupe l'arrivée du dernier numéro de Grapevine et indique la façon de s'y abonner.

Le responsable de La Viña (RLV) a les mêmes fonctions que le GvR dans les groupes et districts hispanophones ou La Viña, le magazine espagnol du Grapevine, est notre 'réunion par écrit'. Dans certains districts, on pourra combiner les fonctions de GvR et de RLV.

Les nouveaux GvR et RLV devraient faire parvenir leur nom et adresse, le nom et le numéro de service de leur groupe à : Grapevine, P.O. Box 1980, Grand Central Station, New York, NY 10163. Ceci leur permettra de recevoir une correspondance trimestrielle contenant des bons de commande pour la revue, les livres, les cassettes audio, les DC et autres articles spéciaux disponibles.

Pour s'abonner à la revue AA Grapevine, on doit faire un chèque à l'ordre de Grapevine, Inc.

Le responsable des publications : Le responsable des publications pour le groupe doit s'assurer que les livres, brochures et dépliants des AA approuvés par la Conférence, commandés au BSG ou à l'intergroupe (bureau de services) local, soient bien en en vue lors des réunions.

Un responsable ou un représentant des publications peut obtenir des renseignements sur sa responsabilité en écrivant au coordonnateur des publications du BSG. Le BSG communique régulièrement avec les responsables des publications. Le document intitulé *Lignes de conduite pour les Comités des publications* est une ressource précieuse.

Pour les abonnements au bulletin *Box 4-5-9*, on doit libeller les chèques à l'ordre de AA World Services, Inc. De nombreux groupes des AA prennent des abonnements de groupe (par jeux

de 10) au *Box 4-5-9*, pour pouvoir en distribuer à leurs membres, ce qui leur permet d'entretenir des liens constants avec des AA vivant aux États-Unis, au Canada et ailleurs dans le monde.

La raison d'être d'un comité de direction

Ce ne sont pas tous les groupes qui ont un comité de direction. Cependant, dans les groupes qui en ont un, les questions se rapportant aux traditions du groupe, au choix des candidats pour les postes de responsabilité et à tout autre problème sont souvent abordés en premier lieu par le comité de direction (ou comité de service de groupe). Celui-ci s'en remet au groupe pour les décisions impliquant la conscience collective de ses membres. Dans bien des cas, ce sont les responsables du groupe, ou les anciens responsables, ou tous les responsables, anciens et actuels, qui composent ce comité, lequel se réunit généralement à intervalles réguliers.

Dans le cas des petits groupes, un comité de direction comprenant de trois à cinq membres a fait la preuve de son efficacité. Pour les groupes plus imposants, douze membres ou plus fourniront un échantillonnage plus vaste de l'expérience des membres du groupe et se partageront mieux la somme de travail. Dans certains groupes, un comité de « rotation » (où les membres servent à tour de rôle) poursuit le même objectif que le comité de direction.

Comment aider et rejoindre les nouveaux

Bien entendu, le Mouvement ne peut aider les alcooliques si ceux-ci ne savent pas que les AA existent et qu'on peut entrer en contact avec eux. Il peut donc être utile pour les groupes qui se réunissent dans de petites localités de transmettre à des organismes publics la liste des lieux et des heures des réunions. En plus de cette annonce, il pourrait être utile de diffuser des exemplaires du dépliant *Aperçu sur les AA* ou de la brochure *Les AA dans votre milieu*.

Dans les grandes agglomérations urbaines, la liste des réunions peut remplir cette fonction.

Un groupe des AA peut-il dire au public comment obtenir de l'information sur les réunions ouvertes ? Certains le font, mais pour une raison précise : faire connaître l'existence du programme d'aide des AA destiné aux alcooliques. On peut habituellement publier de petites annonces dans les rubriques réservées aux services communautaires des journaux locaux, afin que les

gens puissent se rendre aux réunions qui ont lieu dans leur voisinage, s'ils le souhaitent.

Une annonce type pourrait se lire ainsi :

Certains groupes ont une liste de membres disponibles pour du travail de Douzième Etape.

**Vous avez un problème avec l'alcool ?
Les Alcooliques Anonymes peuvent
peut-être vous aider
Écrivez-nous à B.P. XXX
ou composez le numéro suivant :
(YYY) XXX-XXXX
Réunion ouverte au public
chaque semaine
Hôtel de ville
Mardi - 20 heures**

Les groupes peuvent aussi se doter d'un comité d'accueil afin qu'aucun nouveau membre, qu'aucun visiteur, ou qu'aucun membre potentiel en quête d'information ne reparte sans avoir été accueilli.

Les parrains et les marraines assument habituellement la responsabilité d'aider les nouveaux à se retrouver dans AA. On pourra en savoir davantage en lisant la brochure *Questions et réponses sur le parrainage*.

Les rapports du groupe avec d'autres représentants de la communauté

La Onzième Tradition : *La politique de nos relations publiques est basée sur l'attrait plutôt que sur la réclame ; nous devons toujours garder l'anonymat personnel dans la presse écrite et parlée, de même qu'au cinéma.*

Les services rendus aux AA par les responsables de comités

Les comités de service des AA, composés principalement de représentants, ou de personnes assurant la liaison et qui proviennent des groupes de la région, ont la grande responsabilité de transmettre le message des AA dans la collectivité et dans le reste du monde (voir *Le Manuel du service chez les AA*). Chacun de ces comités peut, grâce à notre Sixième Tradition de « collaboration sans affiliation », devenir une ressource pour la collectivité.

Afin d'aider ces comités de service dans leur travail local, les comités équivalents d'AA World Services (les comités du Conseil des Services généraux et ceux de la Conférence) suggèrent, avec le concours du Bureau des Services généraux, des lignes de conduite aux comités locaux qui en font la demande.

Le responsable du comité des centres de détention

Le représentant de groupe auprès des centres de détention participe aux réunions du comité CD de l'intergroupe local (bureau de services), du district ou de la région. Il renseigne son groupe d'attache sur les activités locales de Douzième Etape dans les établissements voisins et encourage les membres du groupe à participer aux activités.

Les représentants des comités CD organisent des réunions des AA dans les prisons et autres centres de détention afin d'aider les détenus alcooliques à se préparer une vie abstinente d'al-

cool et satisfaisante après leur libération. Ils servent aussi de correspondants, puis de contacts AA à la sortie des détenus.

Le responsable du comité des centres de traitement

Certains groupes ont un représentant auprès des centres de traitement qui assure le lien entre le comité local des centres de traitement et l'intergroupe local (bureau de services), le district ou la région. Il fait connaître ce service essentiel aux membres de leur groupe d'attache et les encourage à partager cette responsabilité.

Le membre du comité CT, appelé dans certaines régions représentant du comité des hôpitaux et des institutions (H&I), cherche à mieux faire connaître le mouvement des AA auprès du personnel des hôpitaux et des centres de traitement, et à mettre les outils de rétablissement des AA à la disposition des alcooliques qui se font soigner. Il peut aussi servir de personne ressource provisoire pour les patients alcooliques qui obtiennent leur congé.

La brochure *Les AA dans les centres de traitement* et la Pochette des centres de traitement peuvent s'avérer utiles aux membres des AA qui sont actifs dans les CT.

Le responsable du comité de l'information publique

Le représentant de groupe auprès de l'information publique collabore habituellement avec l'intergroupe local (bureau de services), le district ou la région pour transmettre le message des AA à l'échelle locale. Ils renseignent régulièrement son groupe d'attache sur les activités locales et peut aussi aider les bénévoles du groupe à participer aux programmes d'I.P. dans les écoles, les entreprises, les organismes juridiques et autres organisations intéressées à la méthode de rétablissement de l'alcoolisme des AA qui en font la demande.

La plupart des groupes sont conscients que les alcooliques ne peuvent venir chercher de l'aide auprès des AA s'ils ne savent pas où nous trouver. En se servant des nombreuses méthodes suggérées, qui vont du contact personnel aux messages d'intérêt public à la radio et à la télé, les groupes et leurs membres tendent la main, tout en respectant l'esprit de la Onzième Tradition. Parfois, une petite affiche où il est écrit : « Réunion des AA, ce soir », à la porte de

la salle de réunion, indique la voie. Et, depuis les tout premiers pas des AA, on diffuse des petits messages à la radio et dans les journaux pour annoncer les réunions des AA et attirer des nouveaux.

Le Manuel de l'information publique suggère des lignes de conduite pour promouvoir ce service de groupe essentiel.

Le responsable du comité de la collaboration avec les milieux professionnels

Le représentant du groupe en matière de collaboration avec les milieux professionnels, qui travaille généralement avec l'intergroupe local (bureau central), le district ou la région, met l'accent sur la « collaboration sans affiliation » avec les divers professionnels de la communauté (éducateurs, médecins, membres du clergé, représentants des tribunaux et autres, qui rencontrent souvent des alcooliques actifs. Ce représentant renseigne son groupe d'attache sur les activités régionales de la CMP et, s'il y a lieu, aide les bénévoles du groupe à se réunir pour transmettre le message des AA lors de rencontres de professionnels, de colloques ou autres. (Dans certains groupes, une même personne occupe les postes de responsable de la CMP et de l'IP.)

Le Manuel CMP et les brochures *Vous vous occupez professionnellement d'alcoolisme ?* et *Les membres du clergé se renseignent...*, de même que toute autre publication pertinente peuvent s'avérer utiles aux représentants de la CMP qui cherchent à rejoindre les professionnels.

Les principes au-dessus des personnalités

La Deuxième Tradition : *Dans la poursuite de notre objectif commun, il n'existe qu'une autorité ultime : un Dieu d'amour tel qu'il peut se manifester dans notre conscience de groupe. Nos chefs ne sont que des serviteurs de confiance, ils ne gouvernent pas.*

Le principe de la rotation

Traditionnellement, la rotation empêche les membres des AA de s'incruster dans une fonction. Cela assure aussi que les tâches de groupe, comme presque tout le reste dans AA, sont passées d'une personne à l'autre et que tout le monde peut se les partager. Bon nombre de groupes ont des adjoints aux différents serviteurs de confiance qui, à l'occasion d'une élection ou lorsqu'un poste devient vacant, peuvent prendre la relève dans la fonction pour laquelle ils ont été formés, permettant ainsi à d'autres de prendre leur place comme adjoint.

Il peut être difficile de se retirer d'un poste qu'on aime. Quand on a fait du bon travail, quand on ne voit honnêtement personne qui soit prêt, compétent et disponible pour prendre la relève, et quand tous ses amis sont d'accord avec vous, c'est particulièrement difficile. Mais cela peut être un geste important vers la croissance, un geste d'humilité qui représente pour certains l'essence spirituelle de l'anonymat.

L'anonymat dans notre association signifie entre autres choses que nous renonçons au prestige personnel pour tout service des AA destiné à aider les alcooliques. Et ceci, conformément à l'esprit de la Douzième Tradition, « nous rappel-le sans cesse de placer les principes au-dessus des personnalités ».

La rotation nous amènera à connaître des joies spirituelles infiniment plus durables que toute célébrité. Aucun « standing » AA n'étant en jeu, nous n'avons pas à nous battre pour des titres ou des honneurs – mais nous sommes entièrement libres de servir selon les besoins.

Une conscience de groupe éclairée

La conscience de groupe, c'est la conscience collective des membres du groupe, donc une unanimité substantielle sur une question avant de prendre une décision. Les membres du groupe arrivent à cet état de conscience collective en partageant tous les renseignements pertinents, en exprimant leurs points de vue respectifs et en mettant en pratique les principes des AA. Pour être pleinement renseigné, il faut être prêt à écouter les opinions minoritaires avec un esprit ouvert.

Sur les points délicats, le groupe prend son temps, tâchant de retarder tout vote tant qu'un point de vue partagé par la conscience du groupe ne s'est pas exprimé clairement. Mettant les principes au-dessus des personnalités, les membres du groupe se méfient des opinions dominantes. La conscience collective s'exprime quand le groupe bien informé en arrive à une décision. Alors, plus que le simple calcul des « oui » et des « non », le résultat est précisément l'expression spirituelle de la conscience du groupe. Une « conscience de groupe éclairée » suppose qu'on a examiné toutes les données utiles à la compréhension du problème et que tous les points de vue ont été entendus avant de passer au vote.

L'inventaire de groupe

Bon nombre de groupes organisent périodiquement un « inventaire de groupe » pour évaluer s'ils remplissent bien leur but premier : aider les alcooliques à se rétablir grâce aux Douze Étapes de rétablissement suggérées par les AA. Certains groupes, pour ce faire, passent en revue nos Douze Traditions, une par une, pour voir jusqu'à quel point ces principes sont bien mis en pratique.

Les questions qui suivent, tirées de l'expérience collective des AA, pourront contribuer à former une conscience de groupe bien éclairée. Certains groupes pourront souhaiter ajouter leurs propres questions.

1. Quel est l'objectif fondamental du groupe ?
2. Qu'est-ce que le groupe peut faire de plus pour transmettre le message ?
3. Le groupe attire-t-il des alcooliques de différents milieux ? Nos membres constituent-ils un bon échantillonnage de notre milieu ?
4. Les nouveaux adoptent-ils notre groupe ou y a-t-il un renouvellement excessif ? Dans ce cas,

pourquoi ? Comment pouvons-nous y remédier en tant que groupe ?

5. Insistons-nous sur l'importance du parrainage ? Jusqu'à quel point sommes-nous efficaces ? Comment pouvons-nous faire mieux ?

6. Sommes-nous assez attentif à préserver l'anonymat des membres de notre groupe et des autres membres, en dehors des salles de réunion ? Laissons-nous derrière les confidences qu'ils partagent avec nous dans la salle ?

7. Prenons-nous bien soin d'expliquer à tous les membres l'importance que revêt pour le groupe l'accomplissement, par tous et chacun, des tâches de nettoyage et de rangement de la salle et de la cuisine, et l'importance de tous les autres services essentiels qui font partie intégrante de notre travail de Douzième Étape ?

8. Donne-t-on à tous les membres la possibilité de parler durant les réunions et de participer aux autres activités du groupe ?

9. Conscients que le fait d'occuper un poste constitue une grande responsabilité et que cette marque de confiance ne devrait pas donner l'impression de résulter d'un concours de popularité, choisissons-nous nos responsables comme il faut ?

10. Faisons-nous tout notre possible pour que le lieu de réunion soit agréable ?

11. Le groupe fait-il sa part dans la poursuite de l'objectif des AA en ce qui concerne les trois legs, le Rétablissement, l'Unité et le Service ?

12. Qu'a fait le groupe, dernièrement, pour porter le message AA à l'attention des professionnels de notre milieu, médecins, prêtres, juges, professeurs et autres, qui sont souvent les premiers à repérer les alcooliques ayant besoin d'aide ?

13. Comment le groupe fait-il face à sa responsabilité en ce qui a trait à la Septième Tradition ?

Les réunions d'affaires

Dans la plupart des groupes, le président ou tout autre responsable convoque la réunion d'affaires, qui a généralement lieu à tous les mois ou à tous les trois mois.

Même si certains groupes permettent à des non-membres d'y assister à l'occasion, seuls les membres du groupe ont droit de vote. L'ordre du jour peut inclure des points tels l'élection des nouveaux responsables, le calendrier des réunions, le dépôt et l'étude du rapport pério-

dique du trésorier, les rapports d'étape du représentant auprès des Services généraux et des autres serviteurs du groupe, et la répartition des surplus financiers entre l'intergroupe local, le BSG, le district et la région.

Avant de passer au vote, il est très important que tous les membres disposent des informations pertinentes au sujet abordé. Souvent, on peut demander à quelques membres d'étudier le pour et le contre de l'affaire et d'en faire part à la réunion. Aboutir à une conscience de groupe éclairée, sur les grandes questions comme sur les petites, peut parfois être long. Mais il est important d'entendre les points de vue minoritaires ou dissidents, au même titre que ceux de la majorité (voir p. 35). Il arrive même parfois que ces vues minoritaires renversent le courant majoritaire.

Les réunions d'affaires ont généralement lieu avant ou après une réunion régulière du groupe. Elles tendent à être dénuées de formalités mais les us et coutumes varient d'un groupe à l'autre. Quelques groupes ont essayé d'appliquer le code de procédures de Robert, mais ils ont dû admettre que beaucoup de membres n'ont aucune expérience de la procédure parlementaire et sont trop intimidés pour prendre la parole. D'ailleurs, la nature spirituelle de notre association incarnée dans nos Traditions et nos Concepts nous fournit suffisamment d'indications.

Et tous ces problèmes de groupe...

Les problèmes de groupe traduisent souvent une diversité d'opinion saine et souhaitable parmi les membres du groupe. Ils sont l'occasion pour nous, tel qu'il est dit dans la Douzième Étape, de « mettre en pratique ces principes dans tous les domaines de notre vie ».

Les problèmes de groupe peuvent comprendre des préoccupations assez répandues, semblables aux suivantes : Que devrait-on faire au sujet des « rechuteurs » ? Comment augmenter le nombre de participants aux réunions ? Comment pouvons-nous attirer plus de personnes pour participer aux tâches du groupe ? Que pouvons-nous faire au sujet d'un bris d'anonymat par un membre ? ou de l'appui sentimental de tel autre aux activités de « treizième étape » ? Comment pouvons-nous nous départir des « coeurs saignants », ces vieux de la vieille qui insistent pour dire qu'ils savent ce qui convient le

mieux au groupe ? Comment inciter un plus grand nombre de vieux membres à nous faire profiter de leur expérience pour résoudre les dilemmes du groupe ?

Il y a une solution à presque tous les problèmes de groupe, et on peut habituellement la trouver par le biais d'une conscience de groupe bien éclairée. Il faut surtout se rappeler que le sens de l'humour, des intermèdes pour calmer les esprits, la patience, la courtoisie, une attitude d'écoute et d'attente, en plus du sens de l'équité et d'une confiance en une « Puissance supérieure à nous-mêmes », se sont avérés beaucoup plus efficaces que les arguments legalistes ou les accusations personnelles.

Le lien du groupe des AA avec l'ensemble du mouvement

La Première Tradition : *Notre bien-être commun devrait venir en premier lieu ; le rétablissement personnel dépend de l'unité des AA.*

Le Bureau des Services généraux (BSG)

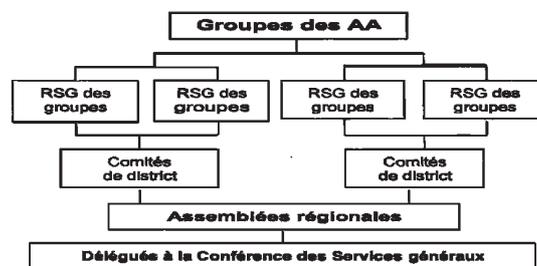
Le Bureau des Services généraux est le dépositaire de l'expérience et du savoir communs des AA. Voici comment il sert notre but premier : 1) en fournissant services, renseignements et expérience avec des groupes du monde entier ; 2) en produisant des publications ; 3) en soutenant les activités du Conseil des Services généraux des AA ; et 4) en appliquant les recommandations de la Conférence des Services généraux.

L'histoire du BSG remonte à 1938, alors que le livre *Alcoholics Anonymous*, sur le point d'être publié, donnait son nom à la petite société appelée jusque-là *Alcoholic Foundation*. Le bureau de la Fondation, en plein essor, servit bientôt de point de convergence pour toutes les demandes de renseignement sur les AA qui provenaient du monde entier, et finit par devenir le *Bureau des Services généraux* que nous connaissons aujourd'hui.

L'ancienne Fondation alcoolique s'appelle maintenant le Conseil des Services généraux des Alcooliques anonymes. Qu'ils soient ou non alcooliques, ses administrateurs et ses dirigeants ont pour mandat d'exercer une surveillance sur les deux instances de service, AA World Services, Inc. et AA Grapevine, Inc., et sont responsables de l'administration des contributions financières des groupes.

LA PLACE DU GROUPE DANS LA STRUCTURE DE L'ASSOCIATION

(États-Unis et Canada)



Que fait-on au BSG ?

Travaillant en étroite collaboration avec les comités du Conseil des Services généraux des AA, votre Bureau des Services généraux a de grandes responsabilités envers les membres de ses groupes, dont les suivantes :

1. Recueillir, classer et retransmettre à l'intention des groupes et des membres des AA des États-Unis et du Canada qui en font la demande les expériences des groupes sur les défis qu'ils ont eu à relever et sur les solutions adoptées.

2. Collaborer avec les alcooliques d'outre-mer, de même qu'avec les Isolés (membres des AA vivant dans des endroits où il n'y a pas de réunions), les membres confinés au foyer (par invalidité ou pour toute autre raison), les Internationaux (les marins), les membres des AA dans les forces armées et les AA dans les centres de traitement et de détention.

3. Répondre aux nombreuses lettres de demandes de renseignements au sujet des AA et de l'aide que le Mouvement fournit aux alcooliques.

4. Publier le *Box 4-5-9* et les autres bulletins des AA.

5. Assurer la distribution des livres et brochures des AA approuvés par la Conférence des Services généraux et publiés par AA World Services (voir la liste à la fin de la brochure).

6. Fournir à titre gracieux un assortiment de publications et le manuel de groupe à tout nouveau groupe inscrit au BSG.

7. Coordonner et soutenir le travail de nos comités de la Conférence des Services généraux.

8. Publier les annuaires de groupes afin d'aider les membres et les groupes des AA dans leurs activités de Douzième Étape.

9. Diffuser de l'information à l'échelle nationale et internationale au nom du Mouvement dans son ensemble, en collaboration avec la presse écrite et les médias électroniques, de même qu'avec les organismes qui s'intéressent au traitement de l'alcoolisme.

10. Produire et distribuer des documents audiovisuels.

11. Maintenir des archives AA.

Qui dirige le BSG ?

Le bureau n'est pas « mené » par une personne ou un groupe particulier, bien que le directeur

général soit le principal responsable des activités courantes. Il est aidé en cela par d'autres gestionnaires et les cadres du Bureau des Services généraux, eux-mêmes alcooliques en rétablissement.

Comment prend-on les « décisions » qui touchent l'ensemble du mouvement des AA ?

Les administrateurs du Conseil des Services généraux (14 alcooliques et 7 non-alcooliques) rendent des comptes aux groupes des AA par le biais de la Conférence des Services généraux. Chaque année, les groupes des États-Unis et du Canada élisent des délégués (pour un mandat de deux ans), pour représenter leur région à la réunion annuelle de la Conférence à New York. Là, ils entendront les rapports des comités du Conseil, du personnel du BSG et de Grapevine, et ils proposeront des orientations qui se traduiront en grande partie par des Résolutions. Il est du devoir de la Conférence d'en arriver à un consensus ou à une conscience de groupe éclairée sur les questions jugées importantes pour l'ensemble du mouvement des AA. Les délégués à la Conférence font rapport aux groupes de leurs régions.

Chaque comité régional doit rendre compte à l'assemblée des représentants auprès des Services généraux qui l'a élu (voir section sur le RSG, p. 27.)

Les représentants du district auprès de la région (RDR) et leurs adjoints, généralement tous élus en même temps, constituent le lien essentiel entre les RSG et les délégués régionaux à la Conférence des Services généraux. Comme serviteurs de confiance des comités de district qui réunissent tous les RSG d'un district, les RDR sont exposés à la conscience collective de leur district et, comme membres des comités régionaux, ils sont en mesure de faire part de cette conscience de groupe au délégué et aux comités de la région.

Si ce n'était du lien établi par les RDR avec les nouveaux groupes qui naissent de l'expansion des AA, la Conférence des Services généraux pourrait vite devenir trop lourde. Au fur et à mesure que le nombre de groupes des AA augmente, on peut ajouter des districts.

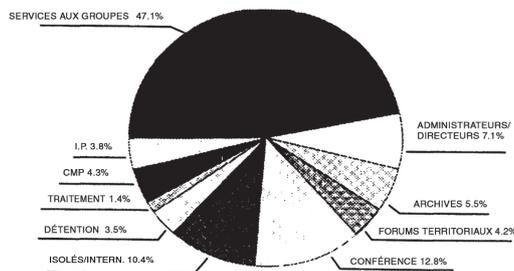
Comment finance-t-on les Services mondiaux ?

Comme dans le cas des autres services des AA,

le Bureau des Services généraux finance ses activités en comptant essentiellement sur les contributions des membres et des groupes. Puisque ces contributions ne couvrent pas entièrement le coût des services mondiaux des AA, on doit puiser dans les revenus des publications pour éponger le déficit.

Pour connaître la façon dont votre groupe peut apporter son support, lire les suggestions aux pages 25 et 26

LES SERVICES ASSURÉS PAR VOTRE DOLLAR AA



Comment les groupes des AA peuvent-ils aider le BSG ?

Le travail accompli par le BSG dépend beaucoup de chaque groupe, chacun ayant la responsabilité finale de la réalisation des objectifs et, en bout de ligne, la possibilité d'en récolter les fruits.

Si les groupes veulent que les AA soient là pour les nouveaux d'aujourd'hui et de demain, leur participation au travail du BSG est nécessaire. Voici quelques exemples de collaboration possible :

1. Soyez toujours bien informés sur ce qui se passe au BSG – après tout, on agit en votre nom. Posez des questions. Plus vous en saurez sur les AA, plus vous aiderez à transmettre le message.

2. Choisissez une personne compétente comme représentant auprès des Services généraux. Nul doute que le RSG vous sera aussi reconnaissant pour votre intérêt et vos idées que vous l'êtes lorsque quelqu'un vous soutient.

3. Il est important d'informer le BSG de tout changement intervenu dans votre groupe, tels les renseignements concernant un nouveau RSG, un changement d'adresse ou de nom de groupe. C'est la seule façon d'éviter toute interruption dans la correspondance.

Une fois que votre groupe a reçu du BSG un numéro de service, ce numéro devrait être utilisé dans toutes les communications entre votre groupe et le BSG afin d'assurer un traitement plus rapide et plus précis.

Le BSG fournit un formulaire spécialement conçu à l'intention de groupes existants qui désirent signaler les changements qui les concernent (formulaire intitulé « Fiche de changement d'information de groupe », qu'il ne faudrait pas confondre avec la « Fiche de renseignements d'un nouveau groupe des AA » à être utilisée par les nouveaux groupes – Voir page 21).

Qu'est-ce que votre BSG peut faire pour vous ?

Le Bureau des Services généraux met à la disposition des groupes une quantité considérable de documentation de service pour les aider dans presque toutes les étapes de la vie des AA.

Contrairement aux livres, dépliants, brochures et documents audiovisuels approuvés par la Conférence, qui sont publiés suite à une résolution de la Conférence des Services généraux, la documentation de service sert à répondre à la volonté des membres de pouvoir disposer d'une information claire, concise et concrète, reposant sur l'expérience et couvrant des sujets allant du plan de contribution anniversaire et des échanges de vues sur l'autofinancement, à la carte des territoires AA des États-Unis et du Canada.

Il existe d'autre documentation de service pour répondre à des questions fréquemment posées, par exemple : D'où vient la Prière de la Sérénité ? Qu'est-ce qu'un groupe des AA ? Comment l'association est-elle structurée ? Comment anime-t-on une séance d'échange de vues ? Quelle est l'importance du parrainage ? On trouve également quelques suggestions de thèmes de discussion pour les réunions.

Le BSG offre aussi un ensemble de Lignes de conduite qui sont un condensé d'expérience vécue sur des sujets importants pour les membres, les groupes et les comités. Voici certains des sujets traités dans les Lignes de conduite : la transmission du message des AA aux alcooliques sourds, au service aux alcooliques ayant des besoins spéciaux, les bureaux de services ou les bureaux d'intergroupes, les secrétariats téléphoniques des AA, les clubs, les liens entre les AA et les Al-Anon, la collaboration avec

les tribunaux et les programmes de prévention, les comités des publications, la formation de comités de service auprès des centres de détention et de traitement, l'information publique, la collaboration avec les milieux professionnels.

Certains documents de service les plus demandés ont été imprimés en gros caractères, à l'intention des handicapés visuels. D'autres documents, dont les Lignes de conduite, sont disponibles en français et en espagnol.

Pour la liste complète des documents de service disponibles, écrire à : General Service Office, Box 459, Grand Central Station, New York, NY 10163.

Qu'est-ce qu'un intergroupe (ou un bureau de services) ? Comment fonctionne-t-il ?

Votre intergroupe ou bureau de services est souvent l'endroit où l'alcoolique malade qui recherche l'aide des AA téléphone ou se rend en premier lieu.

Bien que leur fonctionnement soit distinct de la structure de service mondial des AA, les intergroupes locaux jouent un rôle essentiel dans le Mouvement. Dans la plupart des régions, tout groupe qui le souhaite peut faire partie d'un intergroupe, lequel se finance à l'aide des contributions des groupes inscrits. Ces contributions sont purement volontaires.

Parfois, dans les régions où il peut être moins pratique d'ouvrir un bureau de services en tant que tel, les groupes mettent sur pied des comités conjoints pour leur travail et leurs activités de Douzième Étape, et ont recours, pour répondre aux appels téléphoniques, à un service centralisé dont le personnel est soigneusement renseigné. Il est important de noter que ce type de système de service local semble mieux fonctionner s'il est géré séparément des activités du comité régional des Services généraux, lequel a déjà plus que sa part de travail.

La plupart des intergroupes n'embauchent qu'un ou deux employés rémunérés et comptent beaucoup sur l'aide fournie par des membres bénévoles. De nombreux membres des AA trouvent que le service auprès de l'intergroupe – qu'il s'agisse de répondre aux appels des alcooliques ou de toute autre tâche – contribue énormément à leur sobriété et agrandit leur cercle d'amis.

Quelle est l'utilité d'un intergroupe (ou d'un bureau de services) ?

Les méthodes et les buts varient d'une région à l'autre mais en général, l'intergroupe assume la responsabilité suivante :

1. Répondre aux demandes d'alcooliques qui souffrent, par téléphone ou sur place, et s'il y a lieu, trouver un bénévole AA (inscrit dans le répertoire de l'intergroupe) pour les accompagner à une réunion des AA.

2. S'assurer que le numéro des AA est dans l'annuaire ; recueillir les demandes de renseignements faites par téléphone ou par courrier et les retransmettre aux groupes locaux, afin de répartir géographiquement le travail de Douzième Étape, de sorte que les nouveaux soient assurés de trouver de l'aide.

3. Distribuer les listes de réunions mises à jour.

4. Acheter et vendre des publications des AA.

5. Servir de centre de communications pour les groupes inscrits – souvent à l'aide d'un bulletin de nouvelles destiné à les renseigner mutuellement.

6. Mettre sur pied un système permettant aux groupes de s'échanger des conférenciers.

7. Coordonner le travail des comités de l'intergroupe.

8. Fournir, à l'occasion, des renseignements sur les centres de traitement, les hôpitaux et les centres de transition.

9. Répondre aux demandes de renseignements sur les AA qui proviennent des médias d'information locaux, organiser des émissions locales sur les AA à la radio ou à la télévision, et fournir des conférenciers aux écoles et à des organismes extérieurs.

10. Collaborer avec les comités locaux du district ou de la région. (Certains intergroupes se nomment des représentants auprès de la région, et ces derniers participent aux réunions de l'intergroupe.)

11. Entretenir des liens et collaborer – sans s'affilier – avec la collectivité, en plus d'aider les professionnels qui œuvrent dans le domaine de l'alcoolisme.

Ce que ne font pas les AA

La Dixième Tradition : *Le mouvement des Alcooliques anonymes n'exprime aucune opinion sur des sujets étrangers ; le nom des AA ne devrait donc jamais être mêlé à des controverses publiques.*

1. Recruter des membres ou fournir aux alcooliques la motivation de départ pour se rétablir.
2. Tenir des dossiers sur les membres ou sur leur rétablissement.
3. Exercer un suivi auprès des membres ou chercher à les contrôler.
4. Établir des diagnostics ou des pronostics médicaux ou psychologiques.
5. Fournir des services hospitaliers, des médicaments ou des soins médicaux ou psychiatriques.
6. Fournir logement, nourriture, vêtements, emplois, argent ou autre service du même genre.
7. Fournir les services d'assistance familiale ou professionnelle.
8. Entreprendre ou parrainer des recherches.
9. S'affilier avec des organismes sociaux (bien que beaucoup de membres et de comités de service collaborent avec eux).
10. Offrir des services religieux.
11. S'engager dans quelque polémique que ce soit sur l'alcoolisme ou tout autre sujet.
12. Accepter de l'argent en échange de ses services, ou des contributions venant de sources extérieures aux AA.
13. Fournir des lettres de recommandation aux commissions de libération conditionnelle, avocats, fonctionnaires des tribunaux, écoles, entreprises, services sociaux ou toute autre organisation ou institution.

La position des AA dans le domaine de l'alcoolisme

La Sixième Tradition : *Un groupe ne devrait jamais endosser ou financer d'autres organismes, qu'ils soient apparentés ou étrangers aux AA, ni leur prêter le nom des Alcooliques anonymes, de peur que les soucis d'argent, de propriété ou de prestige ne nous distraient de notre but premier.*

« La collaboration sans affiliation »

Les Alcooliques anonymes sont une association mondiale d'alcooliques qui s'entraident pour demeurer abstinents et qui s'offrent à partager librement leur expérience de rétablissement avec d'autres personnes susceptibles d'avoir un problème d'alcool. Les membres des AA se distinguent par le fait qu'ils acceptent de suivre un programme suggéré de Douze Etapes conçu pour le rétablissement individuel de l'alcoolisme.

L'association est constituée de plus de 59 000 groupes locaux aux États-Unis et au Canada et des activités AA se déroulent dans près de 150 pays. Même si l'on estime à près de deux millions le nombre de ses membres, le mouvement des AA reconnaît que son programme ne peut pas répondre efficacement aux besoins de tous les alcooliques et que certains peuvent avoir besoin d'aide professionnelle ou d'un traitement médical.

Les AA ne s'occupent que du rétablissement personnel et du maintien de l'abstinence des alcooliques qui demandent l'aide de l'association. Ils ne s'occupent pas de recherches sur l'alcoolisme, de soins médicaux ou psychiatriques, de programmes d'éducation, et ne cherchent pas à faire de la propagande sous quelque forme que ce soit, mais les membres sont libres de participer à de telles activités à titre individuel.

Le Mouvement s'est doté d'une politique de « collaboration sans affiliation » à l'égard des autres organismes intéressés par le traitement de l'alcoolisme.

Par tradition, les Alcooliques anonymes n'acceptent ni ne sollicitent le soutien financier provenant de sources extérieures, et les membres préservent leur anonymat personnel dans la presse écrite et parlée, et au cinéma.

Les AA et les autres organismes

Les AA ne sont affiliés à aucun autre organisme ou institution. Nos Traditions encouragent la « collaboration sans affiliation ».

Questions et réponses supplémentaires au sujet des AA

Que sont les trois legs des AA ?

Ils proviennent de l'expérience accumulée des pionniers des AA qui nous ont transmis et ont partagé avec nous : 1) des suggestions pour le Rétablissement – les Douze Étapes ; 2) des suggestions pour l'Unité – les Douze Traditions ; et 3) le Service chez les AA – décrit dans *Le Manuel du service chez les AA/ Les Douze Concepts des services mondiaux* et dans *Le mouvement des AA devient adulte*.

Qui dirige les clubs pour les AA ?

Il ne fait pas partie des attributions d'un groupe ou d'un ensemble de groupes des AA de posséder et de gérer une propriété. Techniquement, donc, il ne peut y avoir de « clubs AA ».

Cependant, certains membres, à titre individuel et non pas en tant que membres des AA, mettent sur pied des organismes à but non lucratif, totalement distincts de leurs groupes, pour entretenir des clubs destinés aux membres et groupes, lesquels paient normalement un loyer au club.

Afin d'éviter tout problème de propriété, d'argent ou de prestige, la plupart des groupes, par expérience, s'en tiennent à leur but premier et laissent à des organismes distincts et indépendants des AA le soin de gérer leurs clubs. Les choses étant ce qu'elles sont, le Bureau des Services généraux n'accepte pas de contributions venant de clubs. (Pour en apprendre davantage, consulter les Lignes de conduite sur les clubs.)

Qui dirige les centres de transition et autres centres de traitement ?

Le mouvement des AA ne fournit pas de soins médicaux ou de services sociaux ; comme association, nous n'avons aucune compétence dans ces domaines.

Cependant, plusieurs membres des AA sont des employés appréciés dans les hôpitaux et les centres de traitement. Il n'existe pas d'« hôpitaux AA » ou de « maisons de transition AA », bien que des réunions et le soutien des AA, parrainés par des membres, soient disponibles dans beaucoup de ces endroits.

Conformément à la Sixième Tradition, les membres et les groupes des AA s'assurent que ni le nom de l'organisme, ni son matériel de promotion ou son papier en-tête ne portent le nom des AA. De même, aucun autre nom (Centre de « Douzième Étape », par exemple) ne devrait être utilisé qui puisse donner à penser, à tort, que les AA cautionnent l'organisme.

Quel type de réunion tient-on dans les centres de traitement ?

Les réunions ordinaires de groupe des AA : Certains groupes louent un espace dans un centre de traitement. Ces réunions ont l'avantage d'en faciliter l'accès aux clients du centre.

Les réunions des AA tenues dans les centres de traitement : L'assistance en est limitée principalement aux clients du centre et aux membres des AA qui font partie du Comité des centres de traitement, qui animent la réunion et amènent des conférenciers de l'extérieur.

LES DOUZE ÉTAPES DES ALCOOLIQUES ANONYMES

1. Nous avons admis que nous étions impuissants devant l'alcool – que nous avons perdu la maîtrise de notre vie.
2. Nous en sommes venus à croire qu'une Puissance supérieure à nous-mêmes pouvait nous rendre la raison.
3. Nous avons décidé de confier notre volonté et notre vie aux soins de Dieu *tel que nous Le concevions*.
4. Nous avons procédé sans crainte à un inventaire moral approfondi de nous-mêmes.
5. Nous avons avoué à Dieu, à nous-mêmes et à un autre être humain la nature exacte de nos torts.
6. Nous étions tout à fait prêts à ce que Dieu élimine tous ces défauts.
7. Nous Lui avons humblement demandé de faire disparaître nos défauts.
8. Nous avons dressé une liste de toutes les personnes que nous avons lésées et nous avons consenti à réparer nos torts envers chacune d'elles.
9. Nous avons réparé nos torts directement envers ces personnes dans la mesure du possible, sauf lorsqu'en ce faisant, nous risquons de leur nuire ou de nuire à d'autres.
10. Nous avons poursuivi notre inventaire personnel et promptement admis nos torts dès que nous nous en sommes aperçus.
11. Nous avons cherché par la prière et la méditation à améliorer notre contact conscient avec Dieu, *tel que nous Le concevions*, Lui demandant seulement de connaître Sa volonté à notre égard et de nous donner la force de l'exécuter.
12. Ayant connu un réveil spirituel comme résultat de ces étapes, nous avons alors essayé de transmettre ce message à d'autres alcooliques et de mettre en pratique ces principes dans tous les domaines de notre vie.

LES DOUZE TRADITIONS DES ALCOOLIQUES ANONYMES

1. Notre bien-être commun devrait venir en premier lieu ; le rétablissement personnel dépend de l'unité des AA.
2. Dans la poursuite de notre objectif commun, il n'existe qu'une seule autorité ultime : un Dieu d'amour tel qu'il peut se manifester dans notre conscience de groupe. Nos chefs ne sont que des serviteurs de confiance, ils ne gouvernent pas.
3. Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour être membre des AA.
4. Chaque groupe devrait être autonome, sauf sur les points qui touchent d'autres groupes ou l'ensemble du Mouvement.
5. Chaque groupe n'a qu'un objectif primordial, transmettre son message à l'alcoolique qui souffre encore.
6. Un groupe ne devrait jamais endosser ou financer d'autres organismes, qu'ils soient apparentés ou étrangers aux AA, ni leur prêter le nom des Alcooliques anonymes, de peur que les soucis d'argent, de propriété ou de prestige ne nous distraient de notre objectif premier.
7. Tous les groupes devraient subvenir entièrement à leurs besoins et refuser les contributions de l'extérieur.
8. Le mouvement des Alcooliques anonymes devrait toujours demeurer non professionnel, mais nos centres de service peuvent engager des employés qualifiés.
9. Comme mouvement, les Alcooliques anonymes ne devraient jamais avoir de structure formelle, mais nous pouvons constituer des conseils ou des comités de service directement responsables envers ceux qu'ils servent.
10. Le mouvement des Alcooliques anonymes n'exprime aucune opinion sur des sujets étrangers ; le nom des AA ne devrait donc jamais être mêlé à des controverses publiques.
11. La politique de nos relations publiques est basée sur l'attrait plutôt que sur la réclame ; nous devons toujours garder l'anonymat personnel dans la presse écrite et parlée de même qu'au cinéma.
12. L'anonymat est la base spirituelle de toutes nos traditions et nous rappelle sans cesse de placer les principes au-dessus des personnalités.

Version intégrale

L'expérience des AA nous enseigne ceci :

1. Chaque membre des Alcooliques anonymes n'est qu'une infime partie d'un grand tout. Les AA doivent continuer d'exister sinon la plupart d'entre nous seront voués à une mort certaine. Notre bien-être commun doit donc venir en premier lieu mais notre bien-être personnel vient tout de suite après.

2. Dans la poursuite de notre objectif commun, il n'existe qu'une seule autorité ultime : un Dieu d'amour tel qu'Il peut se manifester dans notre conscience de groupe.

3. Nous devons admettre dans nos rangs tous ceux qui souffrent d'alcoolisme. Dès lors, nous ne pouvons exclure quiconque désirant se rétablir. De plus, l'adhésion aux AA n'est conditionnelle à aucune contribution monétaire ou conformité à quelque règle. Dès que deux ou trois alcooliques se rassemblent pour leur sobriété, ils peuvent se considérer comme un groupe des AA pourvu qu'en tant que groupe, ils ne soient associés à aucun autre organisme.

4. En ce qui concerne son propre fonctionnement, chaque groupe des AA ne devrait dépendre d'aucune autorité autre que sa propre conscience. Mais si ses projets affectent le bien-être d'autres groupes environnants, ces derniers devraient être consultés. De même, aucun groupe, comité régional ou membre ne devrait poser d'actes susceptibles d'affecter l'ensemble du Mouvement sans en avoir d'abord parlé aux administrateurs du Conseil des Services généraux. En pareil cas, le bien-être commun passe avant tout.

5. Chaque groupe des Alcooliques anonymes devrait constituer une entité spirituelle n'ayant qu'un seul but premier : transmettre son message à l'alcoolique qui souffre encore.

6. Les questions d'argent, de propriété et d'autorité peuvent facilement nous détourner de notre but spirituel premier. Nous croyons donc que toute propriété importante vraiment utile aux AA devrait être détenue et administrée séparément par une société dûment constituée, pour bien distinguer le matériel du spirituel. Un groupe des AA comme tel ne devrait jamais se lancer en affaire. Les organismes qui peuvent servir d'appoints aux AA comme les clubs et les hôpitaux qui nécessitent l'acquisition ou la gestion de propriété, devraient relever d'une personne morale

distincte et demeurer indépendants des groupes afin que, si nécessaire, on puisse s'en détacher facilement. Ces organismes, par conséquent, ne devraient pas utiliser le nom des AA. Leur gestion devrait incomber exclusivement à leurs bailleurs de fonds. Il est cependant préférable que les clubs soient administrés par des membres des AA. Mais les hôpitaux et les autres centres de traitement devraient se situer en dehors du Mouvement et relever d'une autorité médicale. S'il est vrai que les AA doivent collaborer avec tous, cette collaboration ne doit jamais prendre la forme d'une association ou d'une caution, implicite ou explicite. Un groupe des AA doit être libre de toute attache.

7. Les groupes des AA doivent se supporter financièrement eux-mêmes par les contributions volontaires de leurs membres. Nous croyons que chaque groupe doit atteindre cet objectif le plus rapidement possible ; qu'il est très dangereux d'utiliser le nom des AA pour quelque sollicitation de fonds auprès du public, qu'elle soit faite par des groupes, des clubs, des hôpitaux ou des organismes extérieurs ; qu'il est imprudent d'accepter des dons considérables, qu'elle qu'en soit la source, ou des contributions comportant quelque obligation que ce soit. De même, nous trouvons très inquiétant les trésoreries de certains groupes où continuent de s'accumuler des sommes qui dépassent leurs besoins justifiés et qui constituent plus qu'une réserve prudente. L'expérience nous a démontré que rien n'est plus susceptible de détruire notre héritage spirituel que les disputes futiles sur des questions de propriété, d'argent ou d'autorité.

8. Les Alcooliques anonymes devraient toujours demeurer une organisation non professionnelle. Par professionnalisme, on entend tout service rémunéré à titre de conseiller en alcoolisme. Rien cependant ne nous empêche d'employer des alcooliques pour accomplir des tâches qui pourraient autrement être remplies par des non-alcooliques. Ces services particuliers peuvent mériter une juste rémunération. Mais notre travail usuel de Douzième Étape doit toujours demeurer gratuit.

9. Un minimum de structure est nécessaire à chaque groupe des AA. La formule de la rotation à la direction est la meilleure. Un petit groupe peut élire son secrétaire, un groupe plus considérable désignera un comité rotatoire, et les groupes d'une vaste région métropolitaine formeront un comité central ou un intergroupe qui nécessitera souvent l'embauche d'un secrétaire à plein temps. Les administrateurs du Conseil des Services généraux constituent en fait notre

Comité des Services généraux des AA. Ils sont les gardiens de nos Traditions et les dépositaires des contributions volontaires des membres, contributions qui servent au support financier du Bureau des Services généraux des AA, à New York. Les groupes leur confèrent l'autorité de s'occuper de l'ensemble de nos relations publiques et d'assurer l'intégrité de notre magazine principal, le AA Grapevine. Tous ces représentants doivent être animés d'un esprit de service parce que chez les AA, les vrais chefs ne sont que des serviteurs de confiance et d'expérience pour l'ensemble du Mouvement. Leur titre ne leur confère aucune autorité véritable ; ils ne gouvernent pas. Leur utilité dérive du respect universel qui leur est accordé.

10. Aucun groupe ou membre des AA ne devrait, sous aucun prétexte, exprimer une opinion qui engagerait le Mouvement sur tout sujet extérieur qui prête à controverse, tout particulièrement en matière de politique, de lutte contre l'alcoolisme ou de différence religieuse. Les groupes des Alcooliques ne s'opposent à personne. Sur de tels sujets, ils ne peuvent absolument rien dire.

11. Nos relations avec le grand public devraient se caractériser par l'anonymat personnel. Nous pensons que les AA devraient éviter la publicité à sensation. Nos noms et nos photos nous identifiant comme membres des AA ne devraient jamais être diffusés sur les ondes ou dans des films ou des écrits publics. Nos relations publiques devraient être guidées par l'attrait plutôt que par celui de la réclame. Il n'y a jamais lieu de se vanter. Nous croyons qu'il est beaucoup plus profitable de laisser ce soin à nos amis.

12. En dernier lieu, nous, des Alcooliques anonymes, croyons que le principe de l'anonymat revêt une immense importance spirituelle. Il nous rappelle que nous devons placer les principes au-dessus des personnalités et pratiquer une humilité véritable. Ceci, afin que les grâces reçues ne nous gâtent jamais, et pour que nous puissions vivre pour toujours dans la plus profonde gratitude envers Celui qui est le maître de nos destinées.

Les Douze Concepts des services mondiaux

- 1.** La responsabilité finale et l'autorité suprême des services mondiaux des Alcooliques anonymes devraient toujours relever de la conscience collective de notre association tout entière.
- 2.** La Conférence des Services généraux des AA est devenue, presque à toutes fins utiles, la voix réelle et la conscience effective de notre association tout entière dans la conduite de nos affaires mondiales.
- 3.** Afin d'assurer un leadership efficace, nous devrions doter chaque instance du Mouvement la Conférence, le Conseil des Services généraux et ses différentes sociétés de service, leur personnel, les comités et les directeurs d'un « Droit de décision » traditionnel.
- 4.** Nous devrions, à tous les niveaux de responsabilité, maintenir un « Droit de participation » traditionnel qui assurerait une représentation par vote proportionnelle à la responsabilité assumée.
- 5.** Dans toute la structure de nos services mondiaux, un « Droit d'appel » traditionnel devrait prévaloir, afin que l'opinion minoritaire soit entendue et que les griefs soient soigneusement pris en considération.
- 6.** La Conférence reconnaît que l'initiative principale et la responsabilité active, dans presque toutes les questions de service mondial, devraient relever des administrateurs participant à la Conférence en leur qualité de membres du Conseil des Services généraux.
- 7.** Les Statuts et Règlements du Conseil des Services généraux sont des instruments légaux donnant pleins pouvoirs aux administrateurs pour gérer et diriger les affaires des

services mondiaux. Les statuts de la Conférence ne sont pas un document légal ; ils dépendent de la force de la tradition et des capacités financières des AA pour être pleinement efficaces.

8. Les administrateurs sont les principaux responsables de la planification et de l'administration des finances et des questions d'orientation générale. Ils assurent la surveillance des sociétés de service distinctes et toujours actives, par le droit qu'ils ont d'en nommer tous les directeurs.

9. De bons chefs de file à tous les niveaux sont indispensables pour notre fonctionnement et notre sécurité futurs. L'orientation fondamentale des services mondiaux, d'abord assurée par les fondateurs des AA, doit nécessairement être assumée par les administrateurs.

10. À chaque responsabilité de service doit correspondre une autorité équivalente, dont l'étendue sera bien définie.

11. Les administrateurs devraient toujours s'entourer des comités, directeurs, cadres, employés et conseillers les plus compétents possibles. La composition, les compétences, les critères et procédures d'embauche, les droits et devoirs feront toujours l'objet d'une étude sérieuse.

12. La Conférence des Services généraux se conformera à l'esprit de la Tradition AA. Elle prendra soin de ne jamais devenir le siège d'une concentration périlleuse de richesse ou de pouvoir ; en saine administration, elle s'assurera d'un fonds de roulement suffisant et d'une réserve appropriée ; aucun de ses membres ne devra jamais se retrouver en position d'autorité indue par rapport à un autre ; elle prendra toutes ses décisions importantes après discussion et vote, en recherchant la plus grande unanimité chaque fois que cela

sera possible ; elle ne prendra jamais de mesures punitives personnelles et ne posera aucun geste qui puisse provoquer la controverse publique ; elle ne fera jamais acte de gouvernement, bien qu'elle soit au service des Alcooliques anonymes, et demeurera toujours, à l'image de l'association qu'elle sert, démocratique en pensée et en action.

Note : La Conférence des Services généraux des AA a recommandé que la version intégrale des Concepts fasse l'objet d'une étude approfondie. Le livre « Les Douze Concepts des services mondiaux », dans lequel Bill W., un des fondateurs des AA, examine soigneusement tous ces principes de service des AA, est disponible au BSG.

PUBLICATIONS DES AA. On peut obtenir un bon de commande complet en s'adressant à : General Service Office of ALCOHOLICS ANONYMOUS, Box 459, Grand Central Station, New York, NY 10163

LIVRES

LES ALCOOLIQUE ANONYMES (RELIÉ, SOUPLE ET DE POCHE)
LE MOUVEMENT DES AA DEVIENT ADULTE
DOUZE ÉTAPES ET DOUZE TRADITIONS (RELIÉ, SOUPLE ET DE POCHE)
RÉFLEXIONS DE BILL
DR BOB ET LES PIONNIERS
RÉFLEXIONS QUOTIDIENNES

PLAQUETTES

NOUS EN SOMMES VENUS À CROIRE
VIVRE... SANS ALCOOL !

BROCHURES

VOICI LES AA
UN NOUVEAU VEUT SAVOIR
LES AA SONT-ILS POUR VOUS ?
PROBLÈMES AUTRES QUE L'ALCOOLISME
Y A-T-IL UN ALCOOLIQUE DANS VOTRE VIE ?
LES JEUNES ET LES AA
LES AA POUR LA FEMME
LES AA ET LES GAIS ET LESBIENNES
LES AA ET LES AUTOCHTONES D'AMÉRIQUE DU NORD
L'ARTICLE DE JACK ALEXANDER SUR LES AA
LE MEMBRE AA FACE AUX MÉD. ET DROGUE
LES AA POUR L'ALCOOLIQUE PLUS ÂGÉ – IL N'EST JAMAIS TROP TARD
MESSAGE À L'INTENTION DU DÉTENU
ÇA VAUT MIEUX QUE DE LANGUIR EN PRISON
(BROCHURE ILLUSTRÉE POUR LES DÉTENUS)
TROIS CAUSERIES À DES SOCIÉTÉS MÉDICALES
44 QUESTIONS
QUESTIONS ET RÉPONSES SUR LE PARRAINAGE
TROP JEUNE ? (BANDES DESSINÉES)
L'HISTOIRE DE NICOLE ; JEAN... FACE À SON PROBLÈME D'ALCOOL...
(BANDES DESSINÉES)
LES AA SONT-ILS POUR MOI ?
LE GROUPE DES AA
LE RSG
LA STRUCTURE DE L'ASSOCIATION DES AA
LA TRADITION DES AA ET SON DÉVELOPPEMENT
LES DOUZE TRADITIONS ILLUSTRÉES
LES DOUZE CONCEPTS ILLUSTRÉS
LES DEUX FONDATEURS DES AA
MESSAGE AUX DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENTS CORRECTIONNELS
LES AA DANS LES CENTRES DE DÉTENTION
LES AA : UNE RESSOURCE POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ
LES AA DANS LES CENTRES DE TRAITEMENT
LES MEMBRES DU CLERGÉ SE RENSEIGNENT SUR LES AA
VOUS VOUS OCCUPEZ PROFESSIONNELLEMENT D'ALCOOLISME
FAVORISER LE RAPPROCHEMENT
COLLABORATION DES MEMBRES DES AA
LES AA DANS VOTRE MILIEU
CAUSERIES À L'EXTÉRIEUR DES AA
Y A-T-IL UN ALCOOLIQUE DANS VOTRE MILIEU DE TRAVAIL ?
POINT DE VUE D'UN MEMBRE SUR LES AA
PETIT GUIDE PRATIQUE SUR LES AA
LE SENS DE L'ANONYMAT
SONDAGE SUR LES MEMBRES DES AA
COLLABORONS AVEC NOS AMIS

VIDÉOCASSETTES

CHEZ LES AA
LES AA : UN ESPOIR
ÇA VAUT MIEUX QUE DE POIREAUTER EN PRISON
LES JEUNES ET LES AA
LES AA À L'HEURE DU RAP
VOTRE BSG, GRAPEVINE ET STRUCTURE DES SERVICES GÉNÉRAUX
LA TRANSMISSION DU MESSAGE DERRIÈRE CES MURS